



Rapport ESG 2023 et suivi de la performance extra-financière au sens du Label ISR

LFR Actions Solidaires ISR

L'objectif du compte rendu ESG est de mettre en lumière les contributions extra-financières des investissements du fonds, conformément aux exigences du label ISR, et de l'Article 29 de la Loi Energie-Climat auquel nous répondons sur une base volontaire.

Nos convictions d'investissement et de choix de valeurs reposent sur l'analyse des entreprises et de leurs contributions à une économie en transition. Cette analyse se fonde sur des données tangibles et quantitatives, permettant une logique de mesure.

Ce compte rendu ESG 2023 et les mesures qu'il contient s'appuient sur les données ESG des entreprises issues de notre base de données Empreinte Ecosociale®. Cette base de données propriétaire, comprenant plus de 180 indicateurs extra-financiers en 2023, nous permet d'évaluer le degré de cohérence entre les différentes parties prenantes avec l'entreprise elle-même et ses choix stratégiques, sur chacun des piliers ESG. Ce rapport vise également à intégrer la prise en compte des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI pour « principal adverse impacts »).

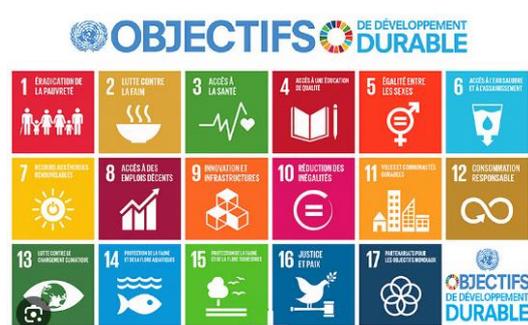
La Financière Responsable (LFR) est une société de gestion dédiée à l'Investissement Socialement Responsable (ISR) qui sélectionne des entreprises de croissance engagées dans une démarche de développement durable. Pour ce faire, LFR a développé une méthode d'analyse des entreprises cotées qui combine les analyses stratégique, ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et financière : la **Gestion Intégrale IVA® - Integral Value Approach**.

La Gestion Intégrale IVA® est résolument tournée vers les entreprises bénéficiant d'un fort potentiel à croître à moyen et long terme dans leur environnement macroéconomique et concurrentiel. En conséquence, chaque entreprise est analysée sous toutes les composantes de la chaîne de valeur : développement économique, relations sociales, relations avec les clients, les fournisseurs, les sous-traitants ou de façon plus générale les partenaires, liens tissés avec la société civile, l'environnement, ou encore le mode de gouvernance et le management des dirigeants. À l'issue de l'analyse, les équipes disposent d'une vision élargie et complète des pratiques et de la perspective de croissance de l'entreprise, aussi appelées développement intégral de l'entreprise.

La Gestion Intégrale IVA® doit également permettre à La Financière Responsable de prendre en compte les risques extra-financiers qui pèsent sur l'entreprise. Les risques de durabilité¹, introduits par le règlement européen *Sustainable Finance Disclosure Regulation - SFDR*, sont ainsi intégrés dans le cadre de la recherche et l'analyse tout au long du processus d'investissement propre à LFR.

Cette méthode de gestion s'insère, évidemment, dans la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, encouragée par les [17 Objectifs de Développement Durable](#) (ODD) adoptés par les Etats-membres de l'Organisation des Nations Unies.

Elle vise également à réduire l'exposition des investisseurs à ces risques de durabilité conformément à la [politique](#) développée par LFR.



¹ Événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (changement climatique, biodiversité, santé et sécurité, non-respect de la législation, amendes, etc.) qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via divers mécanismes, notamment : une diminution des revenus; une hausse des coûts; des dommages, une dépréciation voire un blocage de la valeur des actifs ; amendes ou risques réglementaires. En raison de leur nature, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des instruments financiers est susceptible de s'accroître au cours du temps. (cf. Règlement UE 2019/2088)

Dans un premier temps, la méthodologie de cet outil original sera expliquée ainsi que les moyens humains mis en œuvre pour le suivi des émetteurs et la méthode d'évaluation des contributions de nos investissements, conformément aux exigences du label ISR.

Puis, quatre indicateurs représentatifs des domaines sociaux, environnementaux, de gouvernance et des Droits de l'Homme seront soumis à une analyse. Lorsque cela sera possible et pertinent, La Financière Responsable explicitera, par sa sélection et sa gestion responsable, sa démarche en tant que contributrice aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, un moyen supplémentaire de souligner son apport à une économie en transition.

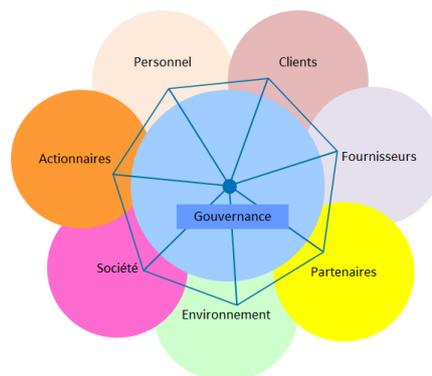
Outre sa méthode de sélection responsable, La Financière Responsable a défini une [politique de vote](#) qu'elle exerce aux Assemblées Générales des entreprises dont ses fonds sont actionnaires. Elle vise à exercer exhaustivement ses **droits de vote** pour chacune des Assemblées Générales des entreprises en portefeuille. Chaque année, La Financière Responsable publie son [rapport d'exercice des droits de vote](#) sur son site Internet.

La gestion de convictions de La Financière Responsable conduit également ses équipes à mener une politique d'engagement active auprès des entreprises investies. Cette [politique d'engagement](#) peut être étendue à des entreprises non investies mais faisant partie de l'univers ESG éligible. Ainsi, nous incitons les entreprises cotées à améliorer leurs pratiques en matière de **Responsabilité Sociétale et Environnementale** (RSE). Les actions menées et les résultats obtenus en matière de politique d'engagement font l'objet d'une [publication](#), chaque année, sur le site internet de La Financière Responsable.

1) Nature des indicateurs extra-financiers pris en compte

Les informations exploitées par les équipes de La Financière Responsable émanent directement des entreprises et sont collectées annuellement via un questionnaire ESG adressé par les équipes de la Financière Responsable. Ces informations peuvent figurer dans la communication officielle de l'entreprise via de multiples supports d'information (Document d'Enregistrement Universel, Rapport Intégré, Rapport de Développement Durable, bilans sociaux, etc.). Toutes les données collectées par La Financière Responsable auprès des entreprises sont ainsi opposables aux tiers.

L'ensemble des données extra-financières des entreprises est généralement réparti en trois domaines : E, S et G, soit respectivement l'environnement, le social et la gouvernance.



Source : La Financière Responsable

En 2023, la base de données Empreinte Ecosociale® de La Financière Responsable regroupait :

- **178** indicateurs extra-financiers
- des informations sur plus de **270** entreprises européennes.



Depuis plus de 15 ans, les équipes de La Financière Responsable collectent et mettent à jour chaque année cette base de données.

Les indicateurs ESG de l'Empreinte Ecosociale® permettent lors de l'analyse ESG d'évaluer le degré d'intégration de l'ensemble des parties-prenantes par l'entreprise :

- **personnel**
- **actionnaires**
- **clients**
- **fournisseurs et partenaires**
- **l'environnement et**
- **la société civile**

Cette diversité d'indicateurs permet donc d'évaluer au mieux la réalité des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance des entreprises qui composent les fonds de La Financière Responsable ainsi que leurs univers de valeurs éligibles.

Ces données ESG tangibles concernent les fonds LFR Euro Développement Durable ISR (LFR EDD ISR), LFR Actions Solidaires ISR (LFR AS ISR), LFR Inclusion Responsable ISR (LFR IR ISR), les valeurs des indices du CAC 40, de l'Euro Stoxx 50 DNR et du Stoxx Europe 50.

Pour LFR AS ISR, la composition est arrêtée au 29 décembre 2023 (Cf. annexe 1). LFR AS ISR représente, à cette date, 2,9% des encours gérés et conseillés de La Financière Responsable.

2) Processus de collecte et d'élaboration de la base de données

La Financière Responsable a développé un questionnaire extra-financier normalisé, pré-rempli à partir des éléments issus des documents officiels des entreprises et collectés par son équipe d'analystes-gérants. La validation des données pré-collectées et le remplissage exhaustif du questionnaire sont réalisés grâce à la prise de contacts directs avec chaque entreprise (Direction des Ressources Humaines, Direction de l'Environnement, Service de Relations avec les investisseurs). Grâce aux réponses obtenues, La Financière Responsable constitue la base de données Empreinte Ecosociale®, dont sont issus les indicateurs disponibles dans ce rapport. Il n'est donc pas fait appel à une agence extra-financière externe.



Le processus annuel de réalisation de l'Empreinte Ecosociale® est un élément moteur du progrès de la communication en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Toujours avec l'objectif de mieux comprendre l'entreprise, le questionnaire évolue chaque année. Le travail de collecte et de communication de ces données dans le cadre de l'Empreinte Ecosociale® permet de contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable, particulièrement **le n°16** : « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » au travers de sa **cible n°10** « Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux ».

3) Analyse des données collectées et évaluation de la contribution extra-financière

Le rapport extra-financier généré à partir de l'Empreinte Ecosociale® permet une comparaison systématique des données recueillies pour chaque portefeuille avec celles de l'indice de référence (l'Euro Stoxx 50 DNR sur une période donnée.). L'exploitation de la plateforme Qlick permet l'intégration de l'Empreinte Ecosociale® sur un support puissant pour la visualisation et l'analyse des données.

Lorsque les mesures affichées laissent apparaître des résultats ESG meilleurs que ceux présentés par l'indice, nous pouvons alors affirmer que le portefeuille que nous avons constitué, intégrant la prise en compte des données financières et ESG, présente à l'épargnant l'opportunité d'un investissement à contribution positive (ou négative dans le cas inverse) selon le(s) critère(s) qui l'intéresse(nt).

Enfin, il faut garder à l'esprit que l'objectif confié par les investisseurs est d'obtenir une bonne performance financière, en tenant compte de l'intégralité des caractéristiques de l'entreprise étudiée par les équipes de La Financière Responsable (analyses stratégique, financière et extra-financière), comme l'illustre la méthode de la Gestion Intégrale IVA®. Les résultats obtenus évoqués ci-dessus sont donc souvent le fruit d'un « compromis », lorsqu'il est possible. À défaut, l'analyse et l'appréciation globale (IVA® - *Integral Value Approach*) pourrait conduire à ne pas retenir une valeur, alors même qu'elle présenterait, sous certains aspects, d'indéniables qualités.

4) Moyen mis en œuvre pour le suivi des valeurs et le suivi de la performance extra-financière

La collecte d'indicateurs ESG, l'analyse ESG et le suivi de la performance extra-financière sont des processus entièrement internalisés chez LFR et pris en charge par l'équipe de gestion. L'équipe de gestion est composée de 4 gérants-analystes et un responsable de gestion.

Pour une valeur suivie par un analyste gérant, ce dernier est en charge :

- ✓ de l'analyse stratégique menée, notamment, grâce aux travaux sur les stratégies génériques des entreprises de Michael Porter,
- ✓ de l'analyse extra-financière et du respect des critères d'exclusion qui passent notamment par une classification selon une typologie ISR développée par les équipes de LFR :

Investissable		Non investissable	
Chef de file	Communication complète et exemplaire Résultats extra-financiers de qualité Programme de progression solide	Dilettante	Pratiques jugées insuffisantes Engagement au minimum requis Absence d'amélioration notable
Bon élève	Communication quasi complète Résultats extra-financiers satisfaisants Dialogue intéressé et constructif	Communicante	Priorité à la communication pour des pratiques extra-financières limitées Risque extra-financier important
Prometteur	Communication naissante mais en progression Résultats parcellaires mais satisfaisants Dialogue actif pour définir les voies d'amélioration	Non concernée	Absence ou manque d'intérêt aux enjeux extra-financiers Peu d'indicateurs fournis

- ✓ de l'analyse financière,
- ✓ de la présentation du cas d'investissement au comité mensuel d'investissement jusqu'au suivi au sein du portefeuille y compris les mises à jour financières et ESG annuelles, du suivi des controverses et du vote aux Assemblées Générales,
- ✓ des actions d'engagement et de dialogues entreprises auprès de l'émetteur.

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

Les analystes-gérants sont encadrés par le responsable de gestion, qui préside le Comité d'Investissement et prend part à l'intégralité des réunions et comités sur les aspects financiers et extra-financiers relatifs à la détention des titres. Le Responsable de gestion est garant du respect et de l'application du processus d'investissement et de gestion.

L'équipe de gestion de La Financière Responsable dispose également d'un référent spécialiste en stratégie, qui accompagne les analystes-gérants dans la recherche de cohérence entre les données ESG et la stratégie adoptée par l'entreprise pour sa recherche de croissance. Ce spécialiste en stratégie participe également à l'ensemble des comités et réunions qui abordent les aspects extra-financiers.

Par ce processus rigoureux, les équipes de La Financière Responsable visent, autant qu'il leur est possible, à réduire l'exposition de leurs clients-investisseurs aux risques de durabilité tout en contribuant à limiter les préjudices sur les aspects environnementaux et sociaux².

5) Précisions sur le fonds

Ce compte-rendu ESG concerne le fonds LFR AS ISR. La composition du portefeuille est arrêtée au 29 décembre 2023. Elle est disponible en annexe 1.

Actif net au 29/12/2023 En millions d'€	
LFR Actions Solidaires ISR	16,8

LFR AS ISR est un fonds ISR dit « solidaire 90/10 ». Il s'agit d'un fonds qui sélectionne des valeurs cotées européennes selon une démarche d'Investissement Socialement Responsable et dont une partie de l'encours (comprise entre 5,1% et 10%) est placée dans des titres non cotés issus de l'Economie Sociale et Solidaire et ayant le statut d'ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale). Dans ce cadre, La Financière Responsable a choisi de soutenir [France Active Investissement](#), [Habitat & Humanisme](#), [Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement - SIDI](#) et [Entreprendre pour Humaniser la Dépendance \(EHD\)](#). Ces quatre valeurs font l'objet d'un rapport en partie IV « Structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) soutenues par LFR Actions Solidaires ISR ».

² Incidences négatives en matière de durabilité, telles que définies par le règlement EU 2019/2088 *Sustainable Finance Disclosure* dit « SFDR ».

Le label ISR et l'Article 29 de la Loi Energie-Climat invitent les investisseurs à produire un compte rendu sur la manière dont sont intégrés dans leur politique d'investissement les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ; ainsi que les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique.

La lecture de ce rapport pourrait être fastidieuse si la totalité des indicateurs de **l'Empreinte Ecosociale®** y étaient décrits. Afin d'en faciliter l'accès, les équipes de LFR sélectionnent :

- **4 indicateurs suivis dans le cadre du Label ISR**, ainsi que
- **des indicateurs complémentaires** permettant d'apporter une profondeur à l'analyse.

L'ensemble est représentatif de sa politique d'investissement, des enjeux ESG et des Droits de l'Homme. De plus, pour chacun d'entre eux, La Financière Responsable s'attache à souligner à quel Objectif de Développement Durable (ODD) le plus pertinent il contribue parmi les 17 ODD énumérés par l'Organisation des Nations Unies.

Au préalable, il faut noter que les données ESG qui vont suivre sont afférentes aux entreprises figurant dans le portefeuille au 29 décembre 2023. Elles se rapportent à l'exercice 2022 (généralement clos au 31 décembre de l'année par les entreprises) et ont été collectées en 2023 par les équipes, dans le cadre de la mise à jour annuelle de l'Empreinte Ecosociale®.

Il faut également savoir que les informations sont recensées par entreprise (de manière équipondérée), sans tenir compte de leur poids dans le portefeuille ; cela permet d'accorder, en effet, plus d'importance à la qualité de l'entreprise et l'engagement de son management qu'à sa place dans le portefeuille qui est plus une décision de gestion financière stricto-sensu.

Pour être complet, dans les résultats présentés, la mention du taux de réponse ou taux de couverture des entreprises permet de mieux apprécier la profondeur de la mesure et de l'engagement des émetteurs.

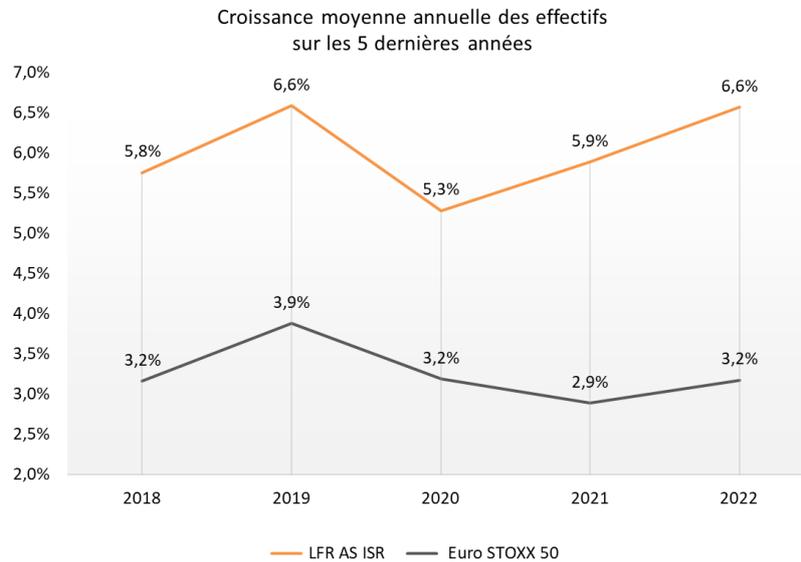
Enfin, LFR AS ISR comprend 13 valeurs communes, sur les 31 que compose le fonds au 29 décembre 2023, avec l'indice de référence qu'est l'Euro Stoxx 50 DNR : Air Liquide, ASML Holding, Deutsche Telekom, EssilorLuxottica, Ferrari, Hermès, Iberdrola, Infineon, L'Oréal, LVMH, Saint Gobain, Schneider Electric et Vinci.

Ces éléments expliquent les éventuelles divergences, entre le fonds et son indice de référence, tout au long des graphiques et explications qui vont suivre.

1) Indicateurs sociaux (S) : le taux de croissance des effectifs et leur taux de féminisation

i. Le taux de croissance des effectifs

Dans le cadre du Label ISR, La Financière Responsable s'est fixée un objectif de contribution extra-financière pour LFR Actions Solidaires ISR. Celui-ci vise à « s'ancrer dans l'économie réelle en sélectionnant des entreprises plus dynamiques en termes d'emplois que celles composant l'indice de référence ».



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, le taux de croissance annuel moyen des effectifs des entreprises du fonds LFR Actions Solidaires ISR s'est établi à 6,6%, tandis que celui des entreprises de l'Euro Stoxx 50 s'est établi à 3,2%.

Le graphique met en évidence une plus grande progression des effectifs au sein des entreprises du fonds de La Financière Responsable, par rapport à son indice de référence au cours de la période.

Parmi les entreprises du portefeuille, seuls Deutsche Telekom, JCDecaux, Saint Gobain et Schneider affichent une diminution moyenne de leurs effectifs sur 5 ans, -0,8%, -1,3%, -0,9% et -2,9% respectivement. À l'inverse, Alten, ASML Holding, Essilorluxottica, Kingspan et Straumann affichent une croissance moyenne de leurs effectifs de plus de 14% sur 5 ans.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

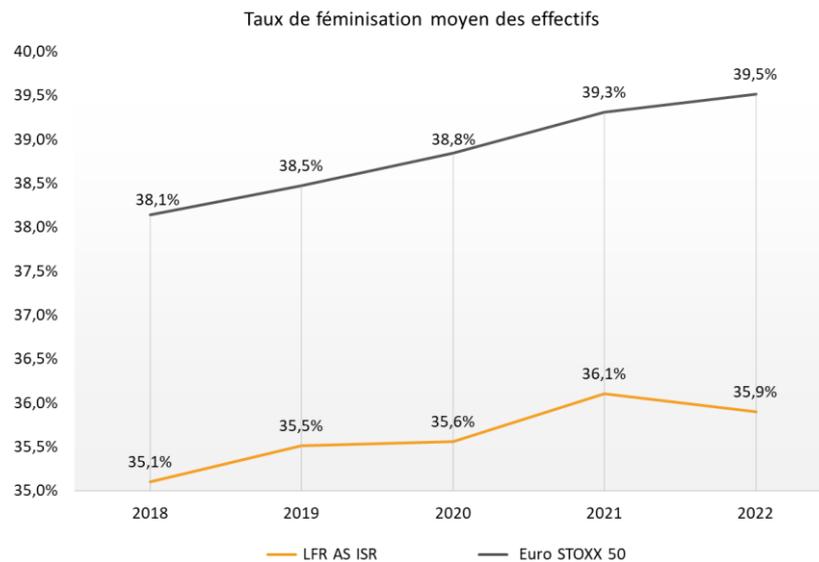
	2018	2019	2020	2021	2022
LFR Actions Solidaires ISR	81%	87%	87%	97%	97%
Euro Stoxx 50	94%	96%	96%	98%	98%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 97% des entreprises de LFR Actions Solidaires ISR publiaient des données permettant d'évaluer la croissance de leurs effectifs dans le questionnaire de l'Empreinte Ecosociale® contre 98% des entreprises de l'Euro Stoxx 50.

ii. Le taux de féminisation des effectifs

La Financière Responsable a choisi de présenter un indicateur illustrant la mixité des effectifs au travers du taux de féminisation.



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : le taux de féminisation moyen des effectifs des entreprises du fonds LFR AS ISR atteint 35,9% en 2022 contre 35,1% en 2018, une tendance légèrement haussière sur la période. En ce qui concerne L'Euro STOXX 50, le taux de féminisation moyen des effectifs des entreprises augmente de 1,4 point entre 2018 et 2022.

Le graphique met en évidence une mixité relativement stable des effectifs au sein des entreprises du fonds de La Financière Responsable, par rapport à son indice de référence au cours de la période considérée.

En 2022, les cinq valeurs dont le taux de féminisation est le plus élevé au sein du fonds LFR AS ISR sont LVMH (71,0%, consommation discrétionnaire), L'Oréal (67,9%, consommation discrétionnaire), Hermès (67,0%, consommation discrétionnaire), EssilorLuxottica (61%, santé) et Publicis (51,3%, consommation discrétionnaire). Les cinq entreprises dont le taux de féminisation est le plus faible sont : Ferrari (15,4%, industrie), Vinci (16,2%, industrie), BE Semiconductor (17,0%, industrie) ASML Holding (19,0%, industrie) et Michelin (19,9%, consommation discrétionnaire).

La première explication de l'écart observé entre le fonds et l'indice réside dans nos choix de gestion. Notre sélection de valeurs est tournée vers des entreprises engagées à l'image de LVMH et de L'Oréal qui présentent des performances extra-financières reconnues. Nous restons à l'écart d'entreprises de l'indice comme Inditex (75,0%, consommation discrétionnaire) qui même si elle fait état d'un taux de féminisation élevé, présente, à nos yeux, des risques de durabilité plus élevés que les entreprises sélectionnées au sein du fonds.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2018	2019	2020	2021	2022
LFR Actions Solidaires ISR	87%	90%	94%	97%	100%
Euro Stoxx 50	92%	96%	98%	96%	98%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

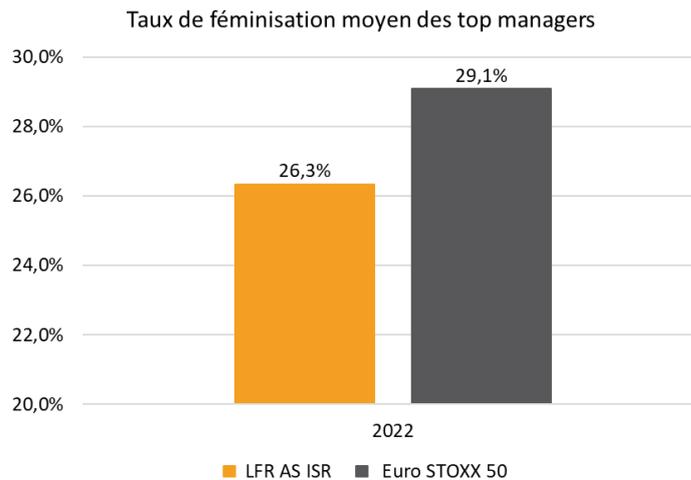
Note de lecture : en 2022, 100% des entreprises de LFR Actions Solidaires ISR publiaient des données relatives au taux de féminisation de leurs effectifs dans le questionnaire de l'Empreinte Ecosociale®.

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

a. Le taux de féminisation des effectifs par catégorie



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : parmi les entreprises du fonds LFR Actions Solidaires ISR, les femmes occupant un poste de manager représentent, en moyenne, 26,3% des effectifs sur ce type de fonction.

Le taux de féminisation moyen des top managers des entreprises du fonds et de l'indice sont relativement comparables mais sont en progression au cours du temps. Ces niveaux permettent de constater que les postes à responsabilité sont davantage occupés par des hommes, particulièrement dans les niveaux hiérarchiques supérieurs. Les facteurs d'explication peuvent être multiples et renvoient notamment à la place des femmes dans la société.

La Financière Responsable, dans sa démarche de réduction des risques de durabilité pour un monde plus responsable, se montre particulièrement attentive à **l'analyse de la relation de l'entreprise avec ses parties-prenantes afin de favoriser la cohésion sociale**. Cette dernière passe, notamment, par une gestion positive du personnel, une lutte contre les discriminations notamment à l'égard des femmes et leur accès à des fonctions d'encadrement.

Toutefois, il convient de mettre en parallèle ces données avec le taux de réponse obtenu. Au cours du temps, nous notons une stabilisation des entreprises dans leur **communication d'indicateurs** (autour de 70%).

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

LFR Actions Solidaires ISR	71%
Euro Stoxx 50	90%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023



Cet indicateur social témoigne de l'engagement des entreprises dans la participation à l'éradication de formes de discrimination à l'égard des femmes. Telle est **la cible 5.1 de l'ODD** visant à promouvoir l'égalité entre les sexes.

Grâce à l'Empreinte Ecosociale®, La Financière Responsable est **en mesure de suivre 9 indicateurs relatifs** à la féminisation des effectifs mais également du point de vue des inégalités existantes. En effet, à elle seule, la féminisation des effectifs au niveau global de l'entreprise ne permet pas à La Financière Responsable d'évaluer pleinement l'entreprise sur cette dimension lors des analyses menées selon le processus de Gestion Intégrale - IVA® et de contribuer, par sa sélection de valeurs, à encourager l'égalité entre les sexes. C'est pourquoi, les indicateurs de l'Empreinte Ecosociale® suivent également :

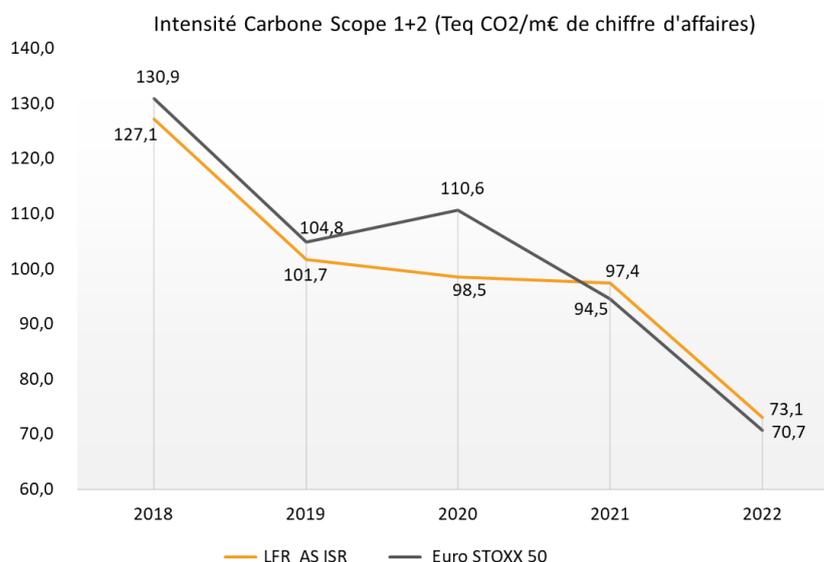
- la **part des femmes** en CDD/CDI, au sein des employés, des managers, du top management, au Comex,
- l'écart de **rémunération** entre les femmes et les hommes, etc.

Ils permettent d'affiner la granularité de la donnée et de mieux suivre l'évolution des résultats, chaque année, pour les entreprises des portefeuilles de La Financière Responsable et des grands indices de référence.

2) Indicateurs environnementaux (E)

La Financière Responsable s'est fixée un **objectif** de contribution extra-financière pour LFR Actions Solidaires ISR dans le cadre du Label ISR. Celui-ci vise à « prendre en compte l'impact climatique de ses investissements par une empreinte carbone des portefeuilles inférieure ou égale à celle de l'indice de référence ».

a. L'intensité carbone (exprimée en $T_{eq}CO_2/M\text{€}$ de chiffre d'affaires)



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023, scopes 1 et 2.

Note de lecture : en 2022, l'intensité moyenne des émissions de CO₂ de LFR AS ISR s'établit à 73,1 Teq. CO₂/M€ de chiffre d'affaires.

Le graphique met en évidence une intensité carbone quasi identique en ce qui concerne les entreprises de l'Indice de Référence, en comparaison avec le fonds LFR AS ISR, sur les données relatives à l'exercice 2022 et publiées en 2023. Au sein du fonds, les entreprises les plus émettrices sont Air Liquide, Iberdrola et Saint Gobain.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2018	2019	2020	2021	2022
LFR Actions Solidaires ISR	84%	90%	97%	97%	100%
Euro Stoxx 50	90%	98%	98%	98%	98%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 100% des entreprises de LFR Actions Solidaires ISR publiaient des données relatives à leurs émissions carbonees.

Les principaux **facteurs d'explication** de l'écart entre le fonds LFR AS ISR et son indice de référence sont issus de la différence de composition entre les deux : secteurs, entreprises, etc. :

- Le secteur le plus émetteur de l'indice est constitué des entreprises dites de **ressources de base et industrielles**, avec Air Liquide, Saint-Gobain (les deux présentes dans le fonds) ou BASF, dont les activités sont particulièrement émettrices de gaz à effet de serre.
- Le deuxième secteur est celui des **services aux collectivités** : Enel (842,8 Teq CO₂/M€ CA en moyenne sur les 5 dernières années), par exemple. Ici, il est à noter que le style de gestion de LFR tourné vers les entreprises de

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

croissance laisse peu de place aux services aux collectivités dits « traditionnels », comme Enel ou ENGIE. Au contraire, Iberdrola, sélectionné par LFR, affiche une intensité carbone moindre que ses concurrents (456,9 Teq CO₂/ M€ CA en moyenne sur les 5 ans, avec une réduction spectaculaire la dernière année, à 244,0 Teq CO₂/M€ CA). Notre sélection de valeurs au sein des entreprises des services aux collectivités favorise les énergies renouvelables, et participe à maintenir une plus faible intensité carbone du portefeuille.

- Le troisième secteur contributeur est le **Pétrole & Gaz**, avec notamment Total Energies (265,0 Teq CO₂/M€ CA en moyenne sur les 5 ans), sur lequel le fonds LFR AS ISR n'investit pas, selon notre politique ESG/ISR.

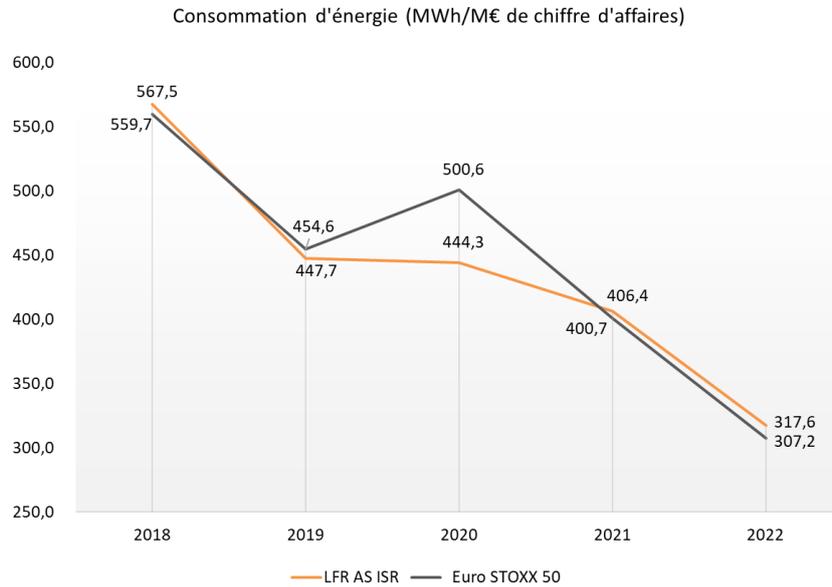


Cet indicateur environnemental témoigne de l'engagement des entreprises sélectionnées par La Financière Responsable dans la lutte contre le changement climatique. Cette dernière passe par une décarbonation de tous les secteurs de l'économie et de leur soutien par des investissements. Telle est la cible de l'**ODD 13** visant à prendre des mesures relatives à la **lutte contre le changement climatique**.

Grâce à l'Empreinte Ecosociale®, La Financière Responsable est en mesure de suivre des indicateurs relatifs à l'empreinte carbone des entreprises de grands indices de références et de ses portefeuilles : émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1 et 2, approvisionnement en énergie renouvelable, mise en place d'objectifs de réduction des émissions de GES, émissions de GES de scope 3. Grâce à sa base de données propriétaire, LFR est en mesure de suivre l'évolution de ces résultats, année après année. Pleinement engagé dans une démarche d'arrêt des subventions aux combustibles fossiles, en conformité avec cet ODD, le fonds LFR AS ISR n'investit pas, à ce jour, dans le secteur du Pétrole et du Gaz.

b. La consommation d'énergie (exprimée en Mwh/M€ de chiffre d'affaires)

La consommation d'énergie et les niveaux d'émissions de CO₂ sont étroitement liés. En effet, l'électricité est, en général, la principale énergie consommée dans le cycle d'exploitation d'une entreprise et constitue, par conséquent, un **indicateur à suivre** dans l'évaluation de la **démarche responsable** d'une entreprise.



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, les entreprises de LFR AS ISR consommaient, en moyenne, 317,6 MWh par million d'euros de chiffre d'affaires.

Le choix d'une expression en MWh par million d'€ de chiffre d'affaires permet une standardisation de la donnée et une comparabilité entre les entreprises, les secteurs, etc.

Air Liquide, Iberdrola, Michelin, Saint-Gobain et Mersen représentent les 5 entreprises du fonds les plus consommatrices d'énergie. Il convient de mettre cette information en relation avec leurs secteurs d'activités : industrie, matériaux de base et services aux collectivités.

Le graphique met en évidence une capacité des entreprises du fonds à réduire leur consommation d'énergie. Cette dynamique s'explique, notamment, par la recherche d'une meilleure efficacité énergétique (processus industriels, conception des locaux, éco-gestes et outils de maîtrises des ressources, etc.) dans le cadre d'objectifs ambitieux (et nécessaires) en matière de politique RSE conjointement à une réglementation qui tend à se renforcer.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2018	2019	2020	2021	2022
LFR Actions Solidaires ISR	87%	90%	97%	97%	100%
Euro Stoxx 50	92%	96%	96%	98%	96%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 100% des entreprises de LFR Actions Solidaires ISR fournissaient des informations relatives à leur consommation d'énergie.

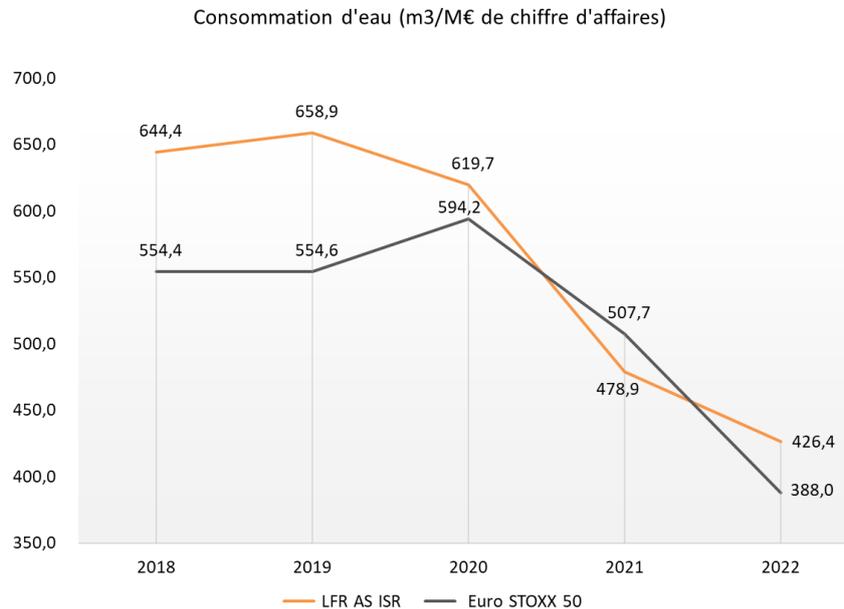
www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

c. La consommation d'eau (exprimée m³/M€ de chiffre d'affaires)

La consommation d'eau est essentiellement liée, au secteur d'activité, à la qualité des processus industriels du point de vue de leur sobriété et à la mise en place de mécanismes d'économies d'eau dans le cadre d'une politique de durabilité volontaire. L'eau constitue une ressource renouvelable mais pas illimitée. Rare dans certaines parties du monde, elle constitue, par conséquent, **un indicateur à suivre** dans l'évaluation de la démarche responsable d'une entreprise.



Source : l'Empreinte Ecosociale[®] 2023

Note de lecture : en 2022, les entreprises de LFR AS ISR consommaient, en moyenne, 426 m³ d'eau par million d'euros de chiffre d'affaires.

Le choix d'une expression en m³ par million d'€ de chiffre d'affaires permet une standardisation de la donnée et une comparabilité entre les entreprises, les secteurs, etc.

Le graphique met en évidence une capacité des entreprises du fonds à réduire leur consommation d'eau. Cette dynamique s'explique, notamment, par la recherche d'une meilleure efficacité en termes de consommation de ressources naturelles (processus industriels, éco-gestes et outils d'optimisation de l'usage des ressources, traitement des eaux internes, etc.) dans le cadre d'objectifs ambitieux (et nécessaires) en matière de politique RSE conjointement à une réglementation qui tend à se renforcer.

Indépendamment de l'influence du secteur d'activités de l'entreprise sur la consommation de cette ressource, les équipes de LFR s'efforcent à sélectionner les entreprises démontrant les meilleures pratiques en la matière. À titre d'exemple, Anheuser-Busch Inbev, BASF, Bayer, Danone, Eni et Pernod Ricard, de gros consommateurs d'eau présents dans l'indice, n'ont pas été intégrés au portefeuille du fonds. Sur la période de 5 ans, il est important de noter les progrès de L'Oréal (-67,9%), Capgemini (-67,1%), Relx (-60,2%), Hermès (-52,1%) et Publicis (-49,4%) qui affichent les plus fortes baisses de leur consommation d'eau entre 2018 et 2022 au sein du fonds.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2018	2019	2020	2021	2022
LFR Actions Solidaires ISR	77%	81%	90%	87%	94%
Euro Stoxx 50	90%	92%	94%	90%	92%

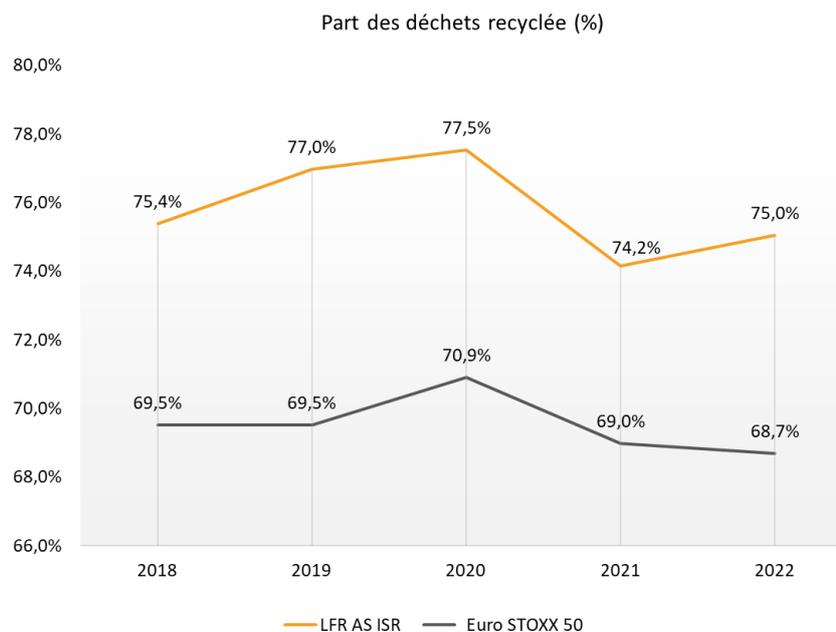
Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 94% des entreprises de LFR AS ISR fournissaient des informations relatives à leur consommation d'eau.

d. Le recyclage des déchets

La production de déchets par les entreprises constitue un aspect à considérer dans le cadre de la mise en place de programmes destinés à favoriser l'économie circulaire. Le recyclage en constitue l'un des aspects les plus connus avec de fortes disparités selon les Etats où les entreprises interviennent.

Toutefois, il convient de rappeler l'évidence selon laquelle, « le meilleur déchet est celui qui n'a pas été produit. ».



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, les entreprises de LFR AS ISR recyclaient, en moyenne, 75% de leurs déchets contre 68,7% pour les composantes de l'indice Euro Stoxx 50.

Le graphique met en évidence une capacité des entreprises de l'indice à tendre vers une part du recyclage dans le processus de suivi de leurs déchets en-dessous de 70%. À l'inverse, les entreprises du fonds tendent vers une part du recyclage dans le processus de suivi de leurs déchets au-delà de 70%, et même au-delà de 74%.

Sur la période de 5 ans, il est important de noter les progressions parmi les entreprises du fonds comme Siemens Healthineers (+75 points), Mersen (+24 points) ou encore Relx (+18 points). À noter que Iberdrola (54%, -6 points), Kingspan (63%, -6 points), ou encore Publicis (54%, -46 points) ont vu la part du recyclage de leurs déchets diminuer.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

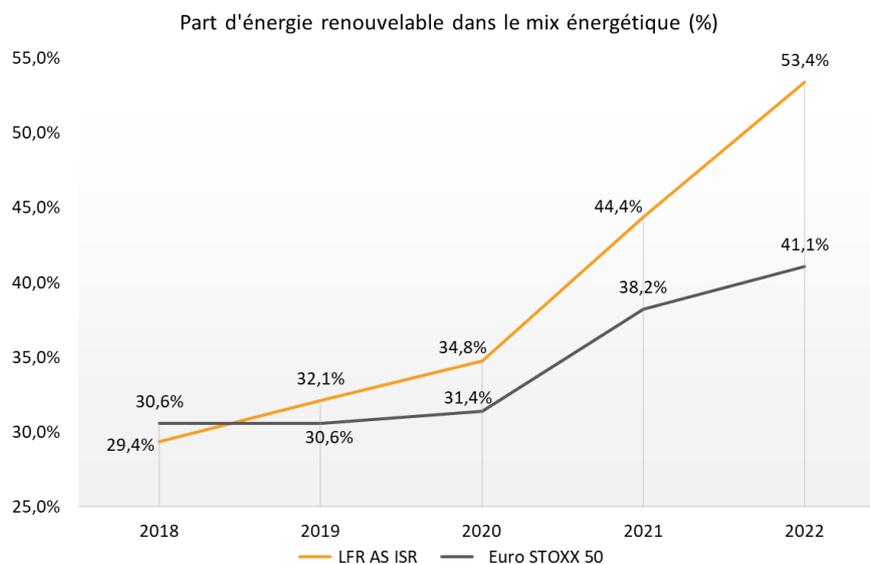
	2018	2019	2020	2021	2022
LFR Actions Solidaires ISR	65%	68%	81%	87%	81%
Euro Stoxx 50	68%	72%	78%	78%	78%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 81% des entreprises de LFR Actions Solidaires ISR fournissaient des informations relatives au recyclage de leurs déchets.

e. Part de la consommation d'énergie issue de sources renouvelables

Un autre aspect de la consommation d'énergie est son mode de production. Elle peut, notamment, être **d'origine renouvelable**. Et cette différence dans le mix énergétique entre dans le calcul des émissions de CO₂ de l'entreprise. Par conséquent, le choix d'une source d'électricité peu émettrice de CO₂ constitue également un levier de réduction des émissions de CO₂.



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, les entreprises du fonds LFR Actions Solidaires ISR s'approvisionnaient, en moyenne, à 53,4% de leur mix énergétique en énergies d'origine renouvelable.

Plusieurs facteurs expliquent la tendance de la courbe du fonds, désormais **majoritairement renouvelable** : la progression du taux de réponse des entreprises permet un meilleur affinage de la donnée au cours du temps. Cela est particulièrement visible à partir de 2020 où la communication progresse de la part des entreprises, que cela provienne d'entreprises impliquées sur le sujet ou non.

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

Par ailleurs, notons la performance de Novo Nordisk parmi les entreprises du fonds (entreprise danoise spécialisée dans la santé) dont le mix énergétique est composé à 100% d'énergies renouvelables, depuis 2021. À l'inverse, l'entreprise Infineon (entreprise allemande productrice de semi-conducteurs) affiche un taux de 0,16% d'énergie renouvelable dans son mix énergétique, relativement faible depuis 2018.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2018	2019	2020	2021	2022
LFR Actions Solidaires ISR	61%	65%	81%	90%	94%
Euro Stoxx 50	66%	68%	76%	80%	86%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 94% des entreprises de LFR Actions Solidaires ISR fournissaient des informations relatives à la consommation d'énergie issue de sources renouvelables.



Cet indicateur sociétal témoigne de l'engagement des entreprises, choisies par La Financière Responsable, dans une démarche de soutien à la transition énergétique. Telle est **la cible 2 de l'ODD 7** « D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial ».

f. Données par univers (fonds et indice) : la mise en place d'engagements de réduction des émissions de CO₂

Univers	Nombre d'entreprises dans l'univers	Nombre d'entreprises répondant à la question	Taux de réponse	Nombre d'entreprises indiquant fixer un objectif de réduction des émissions de CO ₂	Nombre d'entreprises communiquant cet objectif chiffré	Objectif moyen de réduction des émissions (%)
LFR Actions Solidaires ISR	31	19	61%	19	7	17,48%
Euro STOXX 50	50	29	58%	29	10	9,70%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 19 entreprises sur les 31, qui composent le portefeuille de LFR Actions ISR, soit 61%, ont répondu à la question : « L'entreprise s'est-elle fixée un objectif de réduction de sa consommation d'énergie ? ». Ces 19 entreprises indiquent se fixer un objectif de réduction des émissions de CO₂. Parmi ces 19 entreprises, 7, soit 37%, rendent public l'objectif de réduction chiffré, ce dernier représente alors une diminution annuelle de 17,48%.

Le processus de sélection de valeurs de La Financière Responsable, effectué au nom de ses clients et investisseurs, tend à privilégier des entreprises impliquées dans l'atténuation du changement climatique. Cette dernière passe, entre autres, par un suivi des émissions de gaz à effet de serre et la mise en place d'objectifs de **réduction**. Dans l'intérêt de ses clients, les

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

équipes de LFR visent à réduire l'exposition aux risques de durabilité que les émissions de GES peuvent constituer et induire une hausse des coûts : hausse du prix du carbone, évolution réglementaire, etc. Une sélection de valeurs ayant des émissions de GES maîtrisées, engagées dans la réduction de celles-ci constitue un moyen d'atténuer les changements climatiques tout en soutenant **la transition du secteur énergétique vers le bas-carbone**.

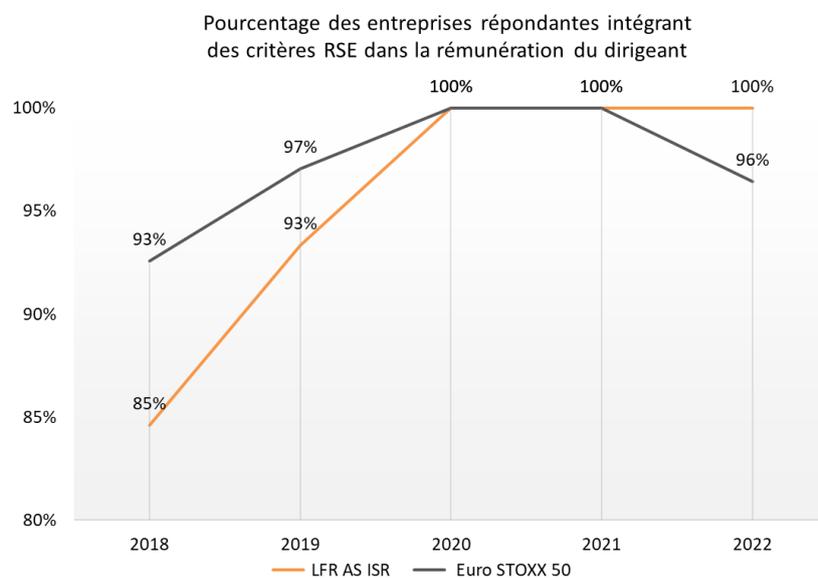
3) Indicateur sur les pratiques de gouvernance (G) : intégration d'objectifs RSE dans la politique de rémunération des dirigeants exécutifs

Cet indicateur évoque les pratiques de gouvernance et témoigne de l'engagement des entreprises sélectionnées par La Financière Responsable, qui invitent l'exécutif à intégrer les critères RSE dans leurs prises de décisions via un **mécanisme d'incitation financière**.

Ces objectifs peuvent prendre la forme d'une réduction de l'empreinte carbone, de la consommation d'eau ou encore en matière de production de déchets. Sur le plan social, il peut s'agir d'un objectif de réduction des accidents de travail, une amélioration de la représentation des femmes, etc.

Cela permet aux équipes de La Financière Responsable d'apprécier **la cohérence** entre l'effort de l'entreprise et la motivation des dirigeants, qui acceptent qu'une partie de leur rémunération soit fondée sur d'autres aspects que purement financiers.

La Financière Responsable s'est fixée **un objectif de contribution extra-financière** pour LFR Actions Solidaires ISR, dans le cadre **du label ISR**. Celui-ci vise à « *un engagement de la part du management des entreprises dans le développement durable en visant à sélectionner, dans ses fonds, une majorité d'entreprises ayant mis en place des critères de Responsabilité Sociale et Environnementale dans les politiques de rémunération des dirigeants.* »



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 100% des entreprises de LFR Actions Solidaires ISR ont déclaré intégrer des objectifs extra-financiers ou de RSE dans la politique de rémunération des dirigeants exécutifs.

Pro memoria : l'année 2018 se détache particulièrement de la tendance en raison d'une dégradation du taux de réponse. En effet, les entreprises n'ayant pas mis en place ce type de dispositifs sont davantage représentées au sein du fonds en comparaison à l'indice, tel est le cas de Adevinta, AP Moller Maersk, Ferrari et Givaudan, par exemple. De manière générale, les grandes entreprises françaises se montrent particulièrement impliquées : Air Liquide, Capgemini, Saint-Gobain, JCDecaux, LVMH, Michelin, Publicis et Schneider Electric par exemple. Les exigences réglementaires en matière de RSE et la mise en place du *Say-on-Pay* dès 2013 n'y sont, certainement pas étrangères.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2018	2019	2020	2021	2022
LFR Actions Solidaires ISR	42%	48%	58%	52%	58%
Euro Stoxx 50	54%	68%	64%	50%	56%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 58% des entreprises de LFR Actions Solidaires ISR publiaient des données relatives à l'intégration de critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants exécutifs.

Focus sur les derniers résultats :

Univers	Nombre d'entreprises dans l'univers	Nombre d'entreprises répondant à la question	Taux de réponse	Nombre d'entreprises indiquant fixer des objectifs RSE dans la rémunération des dirigeants	Nombre d'entreprises communiquant cet objectif chiffré	Pourcentage de cette rémunération dans la rémunération totale des dirigeants
LFR Actions Solidaires ISR	31	18	58%	18	4	23,75%
Euro STOXX 50	50	28	56%	28	15	22,48%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 18 entreprises sur les 31, qui composent le portefeuille de LFR Actions Solidaires ISR, soit 58%, ont répondu à la question : « La rémunération variable des membres du Comité Exécutif intègre-t-elle un ou plusieurs objectif(s) lié(s) à la mise en œuvre de la démarche de RSE de l'entreprise ? ». Ces 18 entreprises indiquent fixer des objectifs extra-financiers ou de RSE dans la politique de rémunération des dirigeants exécutifs. Parmi ces 18 entreprises, 4 rendent public le ou les objectifs de RSE déterminés et indiquent, qu'en termes de montants, cet aspect de la rémunération représente 23,7% du total de la rémunération fixe.

Les équipes de LFR notent une augmentation du taux de réponse des entreprises au cours du temps. De manière générale, les entreprises ayant adopté les meilleures pratiques, ici en termes de gouvernance, sont les plus enclines à intégrer ces aspects et à les communiquer au public. La mise en place de critères extra-financiers à atteindre dans le cadre des politiques de rémunérations des dirigeants exécutifs incitent à une **transition du modèle d'affaires**. En effet, ce dernier est amené à être davantage lié au monde dans lequel il s'inscrit et des enjeux de développement durable que nul ne peut ignorer aujourd'hui.

L'intégration de tels critères constitue, par conséquent, **un moyen d'amoindrir les risques de durabilité** par la mise en place d'outils de suivi des pratiques RSE concrètes dans l'intérêt de l'entreprise, de ses membres exécutifs et de l'ensemble des parties-prenantes. En ce sens, La Financière Responsable souhaite que les critères RSE dans les politiques de rémunération soient davantage rendus publics.

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

4) Indicateur sur les Droits de l'Homme : la participation au Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies

La Financière Responsable a sélectionné un indicateur faisant ressortir le nombre d'entreprises signataires du Pacte Mondial par rapport au total de valeurs retenues dans les portefeuilles ou dans l'indice.

Le **Pacte Mondial** est une initiative de l'**Organisation des Nations Unies** lancée en 2000. Il s'agit d'un engagement volontaire en faveur du développement durable pour les entreprises et les organisations à but non lucratif. Les signataires se doivent d'appliquer **les 10 principes de l'initiative** ayant comme sujet :

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



- **les droits de l'Homme**
- **l'Environnement**
- **Le respect des normes internationales du travail**
- **la lutte contre la corruption**

Les entreprises qui rejoignent et cotisent pour l'initiative s'engagent à promouvoir et à intégrer ces principes dans leur stratégie, à publier un rapport public sur les améliorations effectuées ainsi qu'à soutenir les Objectifs de Développement Durable.

Dans le cadre du Label ISR, La Financière Responsable s'est fixée **un objectif de contribution extra-financière pour LFR AS ISR**. Celui-ci vise à « encourager la transition vers une économie durable en visant une majorité d'entreprises signataires du Global Compact au sein des fonds. Le Global Compact est une initiative de l'Organisation des Nations Unies en faveur d'un engagement pour le développement durable, la lutte contre la corruption et le respect des Droits de l'Homme. »

LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



DROITS DE L'HOMME

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi



ENVIRONNEMENT

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies sont dérivés de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Plus précisément, les Principes du Pacte Mondial sont au nombre de dix, dont deux abordent directement les aspects relatifs aux **Droits de l'Homme** :

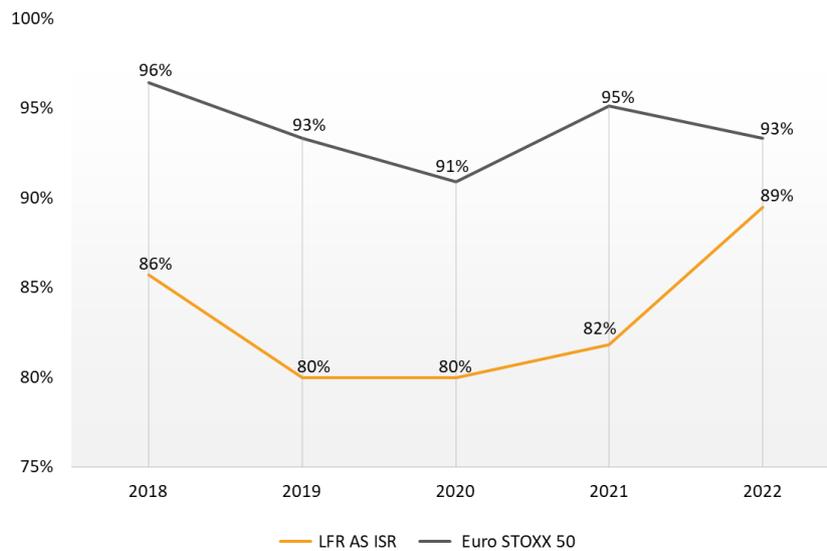
- **Principe 1** : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.
- **Principe 2** : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

Part des entreprises répondantes signataires du Global Compact



Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 89% des entreprises qui ont répondu à la question déclarent participer au Pacte Mondial de l'Organisation des Nations Unies.

Notes méthodologiques :

Taux de couverture de l'indicateur

	2018	2019	2020	2021	2022
LFR Actions Solidaires ISR	45%	48%	48%	71%	61%
Euro Stoxx 50	56%	60%	44%	82%	60%

Source : l'Empreinte Ecosociale® 2023

Note de lecture : en 2022, 61% des entreprises de LFR Actions Solidaires ISR ont répondu à la question relative à leur participation au Pacte Mondial.

Un engagement dans l'initiative plus marqué se dégage de la part des sociétés répondantes. Le taux de participation au Pacte Mondial tend vers 90% pour les entreprises du fonds et de son indice de référence est en progression au cours du temps. En 2022, au sein du portefeuille, seuls ASML et Kingspan ont déclaré ne pas participer au Pacte Mondial.

L'engagement des entreprises, intégrées dans LFR AS ISR, dans une démarche de soutien à cette initiative globale visant à adopter des **pratiques vertueuses** est indispensable à la réduction de l'exposition de nos investissements et de nos clients aux **risques de durabilité**. En effet, de telles entreprises semblent moins à même de subir des risques d'amendes, d'atteinte à la réputation, etc., liés à des pratiques douteuses en termes de droits des travailleurs, sécurité, corruption, etc.

À ce jour, le questionnaire de l'**Empreinte Ecosociale®** sur la thématique des droits de l'Homme couvre essentiellement les aspects relatifs à la corruption. Dès 2023, afin d'élargir le périmètre de l'Empreinte Ecosociale® en interrogeant les entreprises sur les mécanismes mis en place contre la traite des êtres humains, le travail des enfants, de remontées d'alertes éthiques, etc. **10 nouveaux indicateurs** ont été mis en place, parmi lesquels :

- Exposition à des opérations et/ou fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail des enfants, au travail forcé, exposés à des travaux dangereux en termes de zones géographiques ou de type d'opération.

- Mise en place de politique de lutte contre la traite des êtres humains, de code de conduite à destination des fournisseurs.
- Nombre de cas de problèmes et d'incidents graves en matière de droits de l'Homme au sein de l'entreprise.

Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de renforcement des moyens permettant de **réduire les risques de durabilité**, tels que définis par le règlement SFDR, tout en participant à la transition.



Cet indicateur sociétal témoigne de l'engagement des entreprises, choisies par La Financière Responsable, dans une démarche de promotion et de collaboration pour proposer un travail décent. Telle est **la cible 7 de l'ODD n°8** « Promouvoir des politiques axées sur le **développement** qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et qui stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers ». Pour La Financière Responsable, le manquement ou les infractions avérées aux principes de respect des Droits de l'Homme constituent un **motif d'exclusion** de l'univers d'investissement. En ce sens, chaque entreprise analysée fait l'objet d'une recherche en matière de potentielles infractions à la charte internationale.

Structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) soutenues par LFR Actions Solidaires ISR

LFR Actions Solidaires ISR est un fonds ISR et solidaire dit 90/10, c'est-à-dire que 5,1% à 10% de son encours est dédié au soutien de structures issues de l'économie sociale et solidaire via l'achat de titres d'entreprises non cotées de ce secteur ayant l'agrément ESUS (Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale). Il apporte ainsi des ressources à des acteurs qui agissent directement en faveur de :

- l'insertion sociale par l'emploi grâce à **France Active Investissement**,
- l'accès au logement, l'insertion, la création de liens sociaux en faveur des personnes en difficulté via **Habitat et Humanisme**,
- la construction d'EHPAD, de maisons intergénérationnelles et de logements sociaux via **Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD)**
- et le développement économique grâce à la **SIDI**.

Également, labellisé Finansol, le fonds est reconnu comme participant au soutien de structures issues de l'Economie Sociale et Solidaire. Ci-après, La Financière Responsable vous propose d'en apprendre davantage sur les structures soutenues et sur les actions qu'elles ont menées en 2023.

1) [La SIDI : Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement](#)



SIDI, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement, est un investisseur solidaire créé en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables dans les pays du Sud et de l'Est. Son action est double : elle répond à des demandes de financement (prêts, participations au capital, garanties) et d'accompagnement pour appuyer la structuration et la consolidation des populations exclues des circuits économiques et financiers traditionnels.

Au 29/12/2023, la participation de LFR Actions Solidaires ISR dans la SIDI représente 1,52% de l'actif net du fonds.

La SIDI est agréée « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » (ESUS) par l'Etat Français et ses parts de capital sont labellisées, depuis 1997, par le comité d'experts indépendants constitué par Fair-Finansol. Le capital social de la SIDI est partagé entre des actionnaires individuels, des investisseurs institutionnels et des fonds solidaires tels que LFR Actions Solidaires ISR.

En 2023, le capital social a atteint 34,4 millions d'euros, soutenu par 2063 actionnaires dont 1941 particuliers et 122 institutionnels. Parmi les 124 partenaires financés et/ou accompagnés, 68% ciblaient des zones rurales via des institutions financières et des chaînes de valeur agricole pour près de 10 millions de bénéficiaires finaux, un chiffre en croissance continue. La SIDI intervient dans 33 pays, la répartition géographique de ses interventions se décompose principalement en Afrique Subsaharienne (62% du portefeuille) et en Amérique Latine / Caraïbes (23%). Le financement se fait par de l'investissement au capital et par des prêts. Le reliquat prend la forme de garanties de crédit.

Lien vers [le rapport d'activité 2023](#)

Lien vers [le bilan social et environnemental 2023](#)

2) Habitat et humanisme : un soutien via la société foncière



La Foncière d'Habitat et Humanisme a pour objet la construction, l'acquisition et la rénovation de logements à destination de personnes en difficulté. Elle est un des principaux acteurs du secteur de la maîtrise d'ouvrage sociale en France, agréée « Entreprise solidaire d'utilité sociale » (ESUS) et ayant le statut de Service d'Intérêt Économique Général (SIEG).

Depuis son origine, elle expérimente de nouvelles formes d'habitat pour répondre aux défis de l'exclusion et de l'évolution des précarités, pour favoriser les villes ouvertes à tous : des logements diffus plutôt que groupés au sein d'un immeuble pour éviter les « effets ghetto », une localisation dans des « quartiers équilibrés », proches des transports et services. Elle met à disposition des personnes isolées et en grande difficulté des pensions de famille, mais aussi des habitats intergénérationnels pour créer une dynamique de convivialité et de solidarité de voisinage, et rompre l'isolement. Enfin, des prototypes de logements écologiques et modulables sont testés.

Au 29/12/2023, la participation de LFR Actions Solidaires ISR dans la foncière d'Habitat et Humanisme représente 1,68% de l'actif net du fonds.

En 2023, 658 nouveaux logements ont été validés par le comité d'engagement... En 2023, Habitat & Humanisme a permis à 2 030 nouvelles familles en difficulté d'accéder à un logement, et a accueilli plus de 2 740 personnes en accueil d'urgence et de réfugiés. L'association a également accueilli 938 nouvelles personnes âgées en EHPAD, soit une progression de plus de 17% en un an. En fin d'année, le parc mis en location par la Foncière représente 11 314 logements dont 6 514 acquis en propre et 4 800 logements mobilisés auprès de propriétaires solidaires et institutionnels.

Lien vers [le rapport d'activité 2023](#)

Plus d'informations sur [la Foncière d'Habitat et Humanisme](#).

3) France Active Investissement



Créée en 1988 par la Caisse des Dépôts et Consignations, la Fondation de France, le Crédit Coopératif, la Macif et l'Agence nationale pour la Création d'Entreprise, **France Active** met à disposition des entrepreneurs les moyens de s'engager dans leur territoire. Cela prend la forme d'accompagnements financiers adaptés à leurs besoins et leur

accorde l'accès à un réseau privilégié d'acteurs économiques et sociaux. La structure favorise l'insertion sociale par l'emploi.

« France Active propulse chaque année près de 36 000 entrepreneurs pour lesquels elle mobilise plus de 485 millions d'euros, favorisant ainsi la création ou la sauvegarde de plus de 67 000 emplois. En complément de son action de financement, France Active conseille 2 300 structures de l'Économie sociale et solidaire dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Pour déployer son action au plus proche des enjeux économiques et sociaux, France Active a créé avec ses partenaires un réseau composé d'une association nationale, de 35 associations territoriales et de 3 sociétés financières. »³

Au 29/12/2023, la participation de LFR Actions Solidaires ISR auprès de France Active Investissement représente 2,13% de l'actif net du fonds.

En 2023, France Active a mobilisé 485 millions d'€ afin de contribuer à la création de 67 080 emplois par l'accompagnement de près de 36 440 entreprises. Cette dynamique s'inscrit de plus en plus dans une démarche d'accompagnement des entreprises très engagées sur les enjeux de territoires, d'écologie, de lien social. Cet accompagnement d'entrepreneurs vise,

³ Citation issue du [site Internet de France Active](#), consulté en juillet 2022

notamment, à sécuriser l'accès aux financements pour des publics considérés comme éloignés des acteurs bancaires classiques. En 2023, l'action de France Active s'est attachée à poursuivre l'accompagnement des porteurs de projets :

- 34% des porteurs de projets avaient moins de 30 ans ;
- 31% des projets sont issus de territoires fragiles ;
- 48% des créateurs d'entreprises sont des femmes ;
- 100% sont en grande précarité ;
- 51% avaient le niveau bac ou inférieur.

Lien vers [le rapport d'engagement 2023](#)

4) [Entreprendre pour Humaniser la Dépendance \(EHD\)](#)

EHD

Entreprendre pour Humaniser la Dépendance

Créée en 2003, **Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD)** est une société coopérative d'intérêt collectif à capital variable. EHD dispose de l'agrément « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » (ESUS) et de celui de Service d'Intérêt Economique Général (SIEG). Au sein du mouvement Habitat & Humanisme et en étroite collaboration avec l'association Habitat & Humanisme Soins, la société anonyme EHD met en œuvre des mesures de normalisation ou de construction de résidences intergénérationnelles et de logements seniors à proximité d'EHPAD, de logements sociaux et des résidences autonomes.

L'activité de la société se divise en 2 missions principales :

- Société foncière : acquisition et rénovation de biens en pleine propriété ou en bail à construction/réhabilitation ;
- Assistance au montage technique et financier des opérations : montage technique, juridique et financier des EHPAD gérés par Habitat & Humanisme Soins ;

Au 29/12/2023, la participation de LFR Actions Solidaires ISR auprès d'Entreprendre pour Humaniser la Dépendance représente 1,90% de l'actif net du fonds.

En 2023, EHD détenait au sein de son patrimoine 618 logements (dont 16 EHPAD) pour un total de 1 027 places et 4 centres d'hébergement temporaire proposant 146 places de mises à l'abri. En 2023, EHD a acquis en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement), 40 logements pour réaliser une résidence intergénérationnelle de 30 logements et 10 logements en loyers libres. L'activité de mise en place et gestion de projets d'hébergement temporaire a été transférée à l'association Habitat Humanisme Urgence face au fort développement de cette activité.

Lien vers [le rapport d'activité 2023](#)

Plus d'informations sur [Entreprendre pour Humaniser la Dépendance \(EHD\)](#).



Les structures de l'Économie Sociale et Solidaire soutenues par LFR Actions Solidaires ISR contribuent directement, par leurs actions, à la réalisation de quatre Objectifs de Développement Durable :

- **La cible 8 de l'ODD 3** « Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable ».
- **Les cibles 3 et 10 de l'ODD n°8** « Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers. » ; « Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance. »
- **La cible 2 de l'ODD 10** : « D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. »
- **La cible 1 de l'ODD 11** « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis. ».

--/--

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

Annexe 1

Composition de LFR Actions Solidaires ISR (titres cotés).

Au 29 décembre 2023

Entreprise	Typologie ISR ⁴	Secteur ⁵	Pays ⁶
Air Liquide	Chef de file	Matériaux de base	France
Alten	Bon élève	Technologie	France
ASML	Chef de file	Technologie	Pays-Bas
BE Semiconductor Industries	Elève prometteur	Technologie	Pays-Bas
Capgemini	Bon élève	Technologie	France
Carel Industries	Bon élève	Sociétés industrielles	Italie
Compagnie de Saint-Gobain	Chef de file	Sociétés industrielles	France
Dassault Systèmes	Bon élève	Technologie	France
Deutsche Telekom	Bon élève	Télécommunications	Allemagne
EssilorLuxottica	Elève prometteur	Santé	France
Ferrari	Bon élève	Consommation discrétionnaire	Italie
GTT	Bon élève	Energie	France
Hermès	Bon élève	Consommation discrétionnaire	France
Iberdrola	Chef de file	Services aux collectivités	Espagne
Infineon Technologies	Bon élève	Technologie	Allemagne
Interparfums	Elève prometteur	Consommation discrétionnaire	France
JCDecaux	Chef de file	Consommation discrétionnaire	France
Kingspan	Elève prometteur	Sociétés industrielles	Irlande
L'Oréal	Chef de file	Consommation discrétionnaire	France
LVMH	Chef de file	Consommation discrétionnaire	France
Mersen	Bon élève	Sociétés industrielles	France
Michelin	Chef de file	Consommation discrétionnaire	France
Novo Nordisk	Bon élève	Santé	Danemark
Publicis	Chef de file	Consommation discrétionnaire	France
Relx	Bon élève	Consommation discrétionnaire	Royaume-Uni
Schneider Electric	Chef de file	Sociétés industrielles	France
Siemens Healthineers	Bon élève	Santé	Allemagne
STMicroelectronics	Bon élève	Technologie	France
Straumann	Elève prometteur	Santé	Suisse
Technip Energies	Elève prometteur	Energie	France
Vinci	Bon élève	Sociétés industrielles	France

Source : Factset ; * Typologie ISR selon la méthodologie de Gestion Intégrale® de La Financière Responsable

La notion de secteur désigne la classification selon la nomenclature internationale « ICB – Industry Classification Benchmark ». Il s'agit de l'ICB 1, nomenclature de niveau 1, qui répartit les sociétés en onze grands secteurs : Pétrole et Gaz, Matériaux de base, Industrie, Biens de consommation, Immobiliers, Santé, Services aux consommateurs, Télécommunications, Services aux collectivités, Société financières, Technologie. Les sociétés composant le portefeuille de LFR Actions Solidaires ISR sont également réparties par pays selon le lieu d'implantation du siège social de l'entreprise.

⁴ Selon la méthodologie de Gestion Intégrale® de La Financière Responsable

⁵ Source : Factset

⁶ Source : Factset

Annexe 2

Contenu, fréquence et moyens utilisés par La Financière Responsable pour informer les clients sur les critères pris en compte dans la politique d'investissement

Sur son site Internet, LFR présente son approche de l'Investissement Socialement Responsable, sa politique d'investissement, sa politique relative aux risques en matière de durabilité et ESG, ainsi que des informations sur ses fonds d'investissements (fiche produit, prospectus, DIC PRIIPS, rapport annuel de gestion, etc.). Sa politique d'engagement, sa politique de vote ainsi que le récapitulatif de son activité de vote et d'engagement sur le dernier exercice sont disponibles également sur son site à la rubrique dédiée « [Documentation réglementaire ISR/ESG](#) ».

Le **compte rendu ESG**, mis à jour chaque année et publié sur son site internet, présente un échantillon d'indicateurs issus de la base de données Empreinte Ecosociale® et met en évidence le suivi de la performance extra-financière des fonds dans le cadre des exigences du label ISR, et de l'Article 29 de la Loi Energie-Climat auquel LFR répond sur une base volontaire pour les dispositions qui s'appliquent.

Le **compte-rendu de gestion** intégré au rapport annuel de chaque fonds comprend un récapitulatif de chaque valeur entrée et sortie du portefeuille au cours de l'exercice comprenant des argumentaires sur les aspects extra-financiers. Ce rapport intègre également les entreprises mises sous surveillance, le cas échéant, ainsi que le processus de suivi.

LFR Euro Développement Durable ISR, LFR Actions Solidaires ISR et LFR Inclusion Responsable ISR sont des fonds ISR labellisés ouverts au public et ont donc, à ce titre, adhéré au Code de transparence de l'AFG et du FIR. Par conséquent, le **Code de transparence** des fonds est disponible sur le site Internet de La Financière Responsable dans la rubrique dédiée à chaque fonds.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement SFDR, La Financière Responsable met également à disposition sur son site internet :

Pour tous les fonds / l'entité LFR :

- La publication d'information en matière de **durabilité** :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/Publication-dinformations-en-matiere-de-durabilite-SFDR-10-LFR-EDD-AS-et-LIR.pdf> ;
- Le rapport **PAI** ou « déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » relatif au périmètre de l'entité :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/Declaration-relatives-aux-PAI-sur-les-facteurs-de-durabilite-LFR-ENTITE-2023.pdf>.

Pour **LFR Euro Développement Durable ISR** :

- L'annexe précontractuelle (« *Annexe III* ») détaillant les caractéristiques environnementales et sociales promues – Article 9 SFDR :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/Template-SFDR-9-LFR-EDD.pdf>
- Le rapport périodique – Article 9 SFDR :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/LFR-Euro-Developpement-Durable-ISR-Periodique-SFDR-FR-W.pdf>
- Le rapport PAI ou « déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/Declaration-relatives-aux-PAI-sur-les-facteurs-de-durabilite-LFR-EDD-2023.pdf>

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

Pour **LFR Actions Solidaires ISR** :

- L'annexe précontractuelle (« *Annexe III* ») détaillant les caractéristiques environnementales et sociales promues – Article 9 SFDR :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/Template-SFDR-9-LFR-AS.pdf>
- Le rapport périodique – Article 9 SFDR :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/LFR-Actions-Solidaires-ISR-Periodique-SFDR-FR-W.pdf>
- Le rapport PAI ou « déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/Declaration-relative-aux-PAI-sur-les-facteurs-de-durabilite-LFR-AS-2023.pdf>

Pour **LFR Inclusion Responsable ISR** :

- L'annexe précontractuelle (« *Annexe III* ») détaillant les caractéristiques environnementales et sociales promues – Article 9 SFDR :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/Template-SFDR-9-LFR-IR.pdf>
- Le rapport périodique – Article 9 SFDR :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/LFR-Inclusion-Responsable-ISR-Periodique-SFDR-FR-W.pdf>
- Le rapport PAI ou « déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » :
<https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/Declaration-relatives-aux-PAI-sur-les-facteurs-de-durabilite-LFR-LIR-2023.pdf>

Pro memoria : depuis 2023, Euro Développement Durable ISR, LFR Actions Solidaires ISR et LFR Inclusion Responsable ISR font l'objet d'une **classification SFDR – Article 9**.

LFR communique régulièrement sur son site internet des informations sur l'Investissement Socialement Responsable, la mesure de la donnée ESG ou encore des points d'analyse ESG spécifiques qu'elle relaie sur les réseaux sociaux.

Tous les mois, LFR édite un **rapport de gestion**, d'une part chiffrée et d'autre part accompagné d'un commentaire sur la politique de gestion pour les fonds LFR Euro Développement Durable ISR, LFR Actions Solidaires ISR et LFR Inclusion Responsable ISR. Ces documents sont disponibles sur le site Internet de La Financière Responsable dans la rubrique de chaque fonds. Depuis la refonte du rapport mensuel en août 2022, il y est fait état, outre des données financières du fonds (performances, indicateurs de risques, répartition des investissements par pays et par secteurs, classement des principales lignes, etc.), de différentes **informations ESG** :

- La répartition du portefeuille suivant la **typologie ISR** de LFR (chefs de file, bons élèves, élèves prometteurs, sous surveillance) ainsi que les éventuelles entreprises placées sous surveillance ;
- Un ensemble d'informations chiffrées intitulé « **entreprises analysées** » faisant état notamment du nombre de valeurs des différents univers (d'étude, d'investissement et du portefeuille) ainsi que du taux d'exclusion ;
- Une page dédiée aux indicateurs relatifs à chacun des **pilliers ESG** dont ceux contraignants et définis dans le cadre du Label ISR par rapport à l'indice de référence du fonds :
 - Indicateurs **environnementaux** :
 - Empreinte carbone : émissions de gaz à effet de serre en millions de $T_{eq} CO_2$;
 - Intensité carbone : émissions de gaz à effet de serre en millions de $T_{eq} CO_2$ par millions d'€ de chiffre d'affaires ;
 - Consommation d'eau exprimée en m^3 /millions d'€ de chiffre d'affaires.
 - Indicateurs **sociaux** :
 - Taux de croissance annuel des effectifs sur 5 ans ;
 - Taux de féminisation des effectifs.

www.la-financiere-responsable.fr

Ce document est remis à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription et/ou un conseil en investissement.

La Financière Responsable, siège social : 52, rue de Ponthieu 75008 Paris, téléphone : 01 75 77 75 00. S.A.S. au capital de 1 168 719 euros. 499 750 529 RCS Paris. n° TVA : FR 05499750529. Siret : 499 750 529 00038. Code NAF 6612Z. Société de Gestion de Portefeuille agréée en avril 2008 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP08000001. Agrément de gestion d'OPCVM titres non cotés pour les OPCVM solidaires.

- Indicateurs de **gouvernance** :
 - Intégration d'objectifs RSE dans la politique de rémunération des dirigeants exécutifs ;
 - Part des entreprises signataires du Global Compact.

- Une page dédiée à la **durabilité et l'engagement actionnarial** autour des **actions** d'engagements bilatéral en cours et la thématique ESG abordée, la contribution aux **ODD** déclarée par les 5 premières lignes du fonds ainsi que la **matrice d'évaluation des risques de durabilité** des 5 premières lignes du fonds.

Enfin, la politique de gestion annuelle permet de citer les nouvelles entreprises du portefeuille, ou celles qui en sont sorties, avec une mention relative aux motifs qui ont contribué à cette décision.

--/--